



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 septembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
 Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
 Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD
 Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : CULTURE

Conservatoire à Rayonnement Régional – Restructuration des espaces d'accueil du site principal Jean-Philippe Rameau et son annexe – Désignation du Maître d'œuvre – Demande de subventions

L'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques est proposé par le Conservatoire à Rayonnement Régional de la Ville de Dijon.

Le Conservatoire de Dijon est un établissement municipal qui investit un bâtiment de neuf niveaux (sous-sol et rez-de chaussée inclus) construit en 1983 et situé 24 boulevard Clémenceau ; une annexe située 15 rue de Colmar a été acquise dans les années 2000 et complète l'offre de salles et d'espaces divers.

L'ensemble se développe sur 7500 m² et accueille à la rentrée environ 1850 élèves.

Des espaces d'accueil développent des services destinés aux usagers.

Cependant, même si les bâtiments font l'objet de rénovations régulières dans le cadre d'un programme pluriannuel initié en 2022, les espaces d'accueil implantés dans les deux bâtiments, sont vieillissants, et leur rénovation s'avère à présent nécessaire dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'accueil de nos publics.

Une procédure adaptée restreinte en vertu de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique a été engagée afin de sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de développer des prestations d'accompagnement des travaux de rénovation sur le bâtiment principal.

Pour faire suite à l'avis d'appel public à la concurrence lancé dans ce cadre, trois équipes locales de maîtrise d'œuvre ont déposé un dossier de candidature dans les délais impartis. A la suite de l'analyse des candidatures dans le cadre du règlement de consultation, trois équipes ont été invitées à remettre des offres :

- Groupement Atelier CORREIA
- Groupement Chouette Architecture
- Groupement Tabula Rasa

Après s'être assuré de la conformité des propositions par rapport aux stipulations du règlement du concours, l'équipe technique en charge du choix des propositions a évalué chaque projet et proposé un classement fondé exclusivement sur les critères figurant dans le règlement de concours.

Le montant de l'opération (rénovation intérieure et remplacement du mobilier), est estimé à 400 000 € HT (valeur 04/2025). Le forfait provisoire de rémunération de la mission de base de maîtrise d'œuvre de suivi des travaux est de 47 865 € HT soit 14.5 % du montant HT des travaux. Concernant le mobilier, les acquisitions sont estimées à 8500 € HT, l'équipe ayant pris les compétences d'un designer d'espace dont les honoraires sont estimés à 6%.

La Ville de Dijon sollicitera, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de ces opérations.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** le marché de maîtrise d'œuvre de rénovation à l'équipe Atelier CORREIA;
- **d'autoriser** Madame la Maire à solliciter, à leur taux maximum, toutes les subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de ces opérations ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer le marché et tous actes à intervenir en cours d'exécution de celui-ci ;

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

